



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : T1115/2021 (corr. : Picard Olivier P J)

Nova : 04/XFD/1819949

N/Réf. : AA/BXL21397_692_PU_Tanneurs_72_74

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 29/06/2022

Objet : BRUXELLES. Rue des Tanneurs, 72-74

Demande de permis d'urbanisme portant sur : rehausser le duplex aménagé au 2e étage et sous combles et création d'une terrasse

Avis de la CRMS

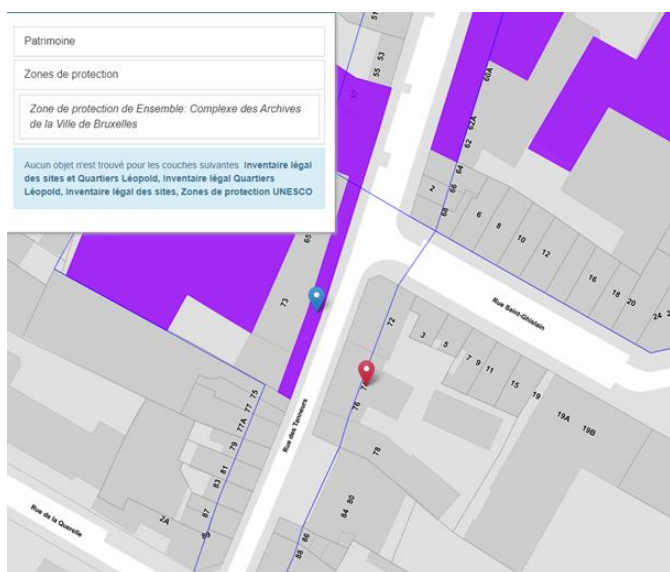
Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande du 15/06/2022, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 22/06/2022.

Étendue de la protection

L'immeuble se situe dans la zone de protection du complexe classé des Archives de la Ville de Bruxelles situé aux nos 57-73 de la même rue.

Il bénéficie par ailleurs d'une notice à l'inventaire du patrimoine architectural de la Région bruxelloise : https://monument.heritage.brussels/fr/Bruxelles_Pentagone/Rue_des_Tanneurs/74/31741



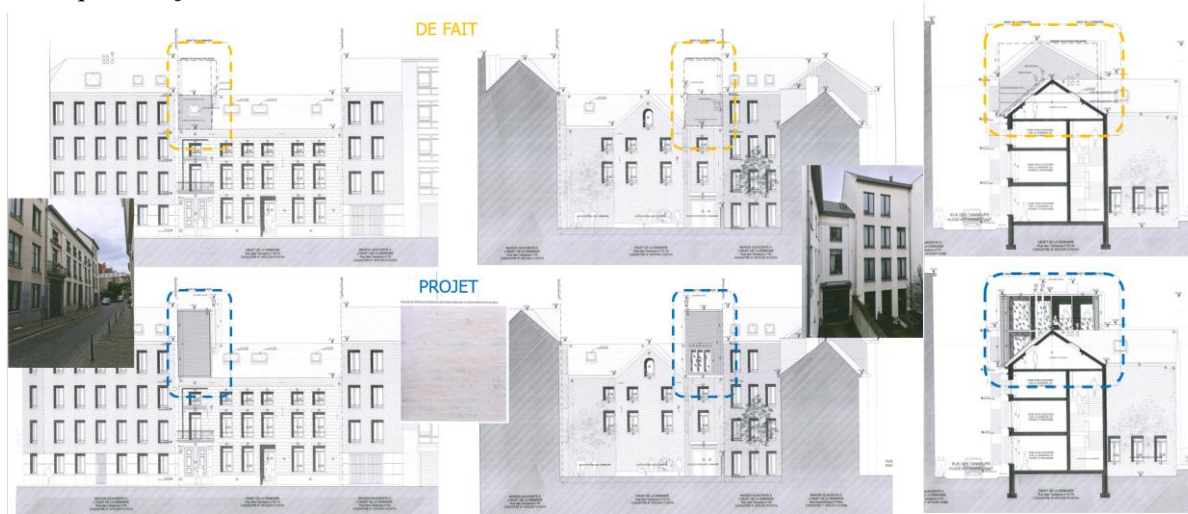
extrait brugis



extrait du dossier

Analyse de la demande

Le projet vise à rehausser le duplex aménagé au 2^e étage et sous combles pour y aménager un espace de bureau. L'extension à rue est traitée de manière aveugle en parement de briques sous badigeon clair tandis que la façade latérale est très vitrée.



extrait du dossier

Avis

La CRMS rend un avis défavorable sur le projet car il altère l'environnement de la zone de protection et les vues vers et depuis l'ensemble classé dans la mesure où ni dans sa typologie (façade à rue aveugle avec larges ouvertures latérales) ni dans sa volumétrie ni dans sa matérialisation ni dans le respect du parcellaire la rehausse ne s'intègre harmonieusement à la bâtisse néoclassique inscrite à l'inventaire et située juste en face du complexe classé des archives de la ville.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe


C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ;
pielli@urban.brussels ; dsourbi@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ; olivier.picard@brucity.be ;
commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; mbadard@urban.brussels ;
crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels